

Anvers, le "diamant des Flandres"

Avec les visites culturelles du musée Plantin-Moretus, de la Maison de Rubens, et de Malines
Séjour 4 jours



La ville d'Anvers est un petit bijou. Elle est le centre du commerce des diamants et le cinquième plus grand port mondial, mais ses véritables trésors sont ses rues médiévales, ses monuments Renaissance, le souvenir des grands hommes qui y ont vécu, comme le grand peintre baroque Pierre Paul Rubens dont on visite la maison où sont présentées cinquante œuvres qui n'ont jamais quitté la ville... Côté mer ou côté rivière, l'eau est partout présente à Anvers, donnant au ciel cette tonalité qui est l'une des marques de la peinture flamande. Tout près, la ville de Malines à l'aspect médiéval, perpétue la tradition de la tapisserie, un autre chapitre passionnant des beaux-arts.

Quelques points forts :

- la Maison de Rubens ;
- une croisière estivale dans le port d'Anvers ;
- Malines, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- le musée Mayer Van den Bergh abritant deux chefs-d'oeuvre : *Margot la folle* de Bruegel l'Ancien et *La Madone* de Jean Fouquet.

Journée 1

Train Thalys Paris / Bruxelles, et Malines

Départ en Thalys le matin. A l'arrivée, transfert privé en autocar à Malines.

Ce matin, nous gagnerons **Malines**, authentique et paisible cité d'aspect médiéval. Aujourd'hui inscrite au **patrimoine mondial de l'UNESCO**, Malines connût la prospérité grâce à sa situation sur la Dyle, et à ses industries d'art, notamment celle de la tapisserie dont la ville perpétue la tradition, comme nous le verrons au cours de la visite de la **manufacture royale De Wit** (*sous réserve d'autorisation*). Propriétaire de l'une des collections privées de tapisseries les plus prestigieuses dans le monde, la manufacture occupe un cadre d'exception, le refuge de l'abbaye de Tongerlo, dans lequel les ouvriers œuvrent notamment au nettoyage et à la conservation de tapisseries anciennes.

Déjeuner libre en cours de visite.

L'après-midi, une promenade nous conduira à la découverte du **centre historique** : la **Grand-Place** dominée par le **palais du Grand conseil** (*vue extérieure*) de style flamboyant, et la **cathédrale Saint-Rombaut** flanquée de son extraordinaire tour ; haute de 97 mètres de hauteur, qualifiée de "huitième merveille du monde" par Vauban, elle est considérée comme la plus belle de Belgique.

Transfert à Anvers et installation à l'hôtel

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 2

Anvers, de la Grand-Place au Musée Plantin Moretus

(Journée de visite sous forme de promenade à pied)

Nous commencerons notre découverte d'**Anvers** par la **Grand-Place**, sur laquelle se succèdent les élégantes façades de demeures anciennes, et se dresse l'**Hôtel de Ville** (*vue extérieure*), inspiré par la Renaissance italienne, puis nous verrons l'immense **cathédrale**. De son architecture des XIVe, XVe et XVIe siècles, nous contemplerons notamment la tour, "miracle de richesse et de légèreté". Bien sûr, nous y admirerons de nombreuses **œuvres de Rubens**.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous visiterons le **musée Plantin-Moretus**, installé dans une imprimerie du XVI^e siècle qui a pratiquement conservé son état d'origine. Le musée présente l'ensemble du processus de création d'un livre à cette époque et abrite une large collection d'imprimés et d'ouvrages. Nous pourrons aussi y admirer le mobilier original de la maison patricienne : meubles antiques, tapisseries murales, revêtements de damas broché et de cuirs dorés, œuvres de Rubens.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Anvers baroque

(Visite sous forme de promenade à pied)

La matinée débutera avec la visite de l'**église Saint-Jacques** dont la construction nécessita presque deux siècles. Un tel délai explique la diversité de son style, entre son extérieur qui relève du gothique brabançon et un décor intérieur majoritairement baroque. Nous nous attarderons dans la chapelle Notre-Dame qui abrite le **monument funéraire de Rubens**. Puis, nous poursuivrons notre promenade sur les pas du grand maître en gagnant la **Maison de Rubens** qui unit les pièces d'habitation de style flamand et l'atelier du peintre. Elle recrée un intérieur riche et luxueux de cette époque, prolongé par un jardin avec son pavillon.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous découvrirons la **Maison Snijders et Rockox**, en réalité deux belles demeures mitoyennes de style Renaissance, habitées à la même époque, l'une par Nicolas Rockox - bourgmestre d'Anvers, l'autre par Frans Snijders - peintre passé maître dans les natures mortes et scènes animalières. Sur leurs traces, nous verrons les différentes facettes de la bouillonnante époque baroque : créer des œuvres d'art et les collectionner, le marché et l'art de la table, la nature et les jardins, l'humanisme et le bourgeois d'Anvers.

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Le port d'Anvers, le musée Mayer Van den Bergh et retour à Paris

(Principaux déplacements en transports en commun et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous rejoindrons le port d'Anvers riche de plusieurs siècles. D'abord installé sur la rive droite de l'Escaut, il s'élargit au XIX^e siècle grâce au creusement d'un bassin artificiel. Le port est aujourd'hui un champ d'expérimentation architectural. Nous verrons notamment la tour du **MAS, Museum Aan de Stroom** (*visite extérieure*), véritable totem de brique érigé par l'architecte Willem Jan Neutelings. Puis, à l'occasion d'une **excursion en bateau dans le port d'Anvers**, nous verrons la **Maison du port** (*vue extérieure*), le nouveau siège de l'autorité portuaire, réalisé par l'architecte Zaha Hadid, évoquant à la fois un vaisseau et un diamant.

Déjeuner libre.

L'après-midi, au cœur du quartier des marins, nous découvrirons l'**église Saint-Paul** renfermant des toiles de Rubens, Van Dyck et Jordaens. Enfin, c'est au **musée Mayer Van den Bergh** que nous pourrons admirer deux chefs-d'œuvre : *Margot la folle* de Bruegel l'Ancien et *La Madone* de Jean Fouquet.

Puis, transfert à la gare d'Anvers. Retour à Paris en Thalys dans la soirée.

Le programme proposé est susceptible de connaître de légères modifications en fonction des changements de jours et heures d'ouverture des sites ou de modification des horaires des vols domestiques. Si tel était le cas, tout serait mis en œuvre pour limiter cela à des modifications dans l'ordre des visites, ou, éventuellement, vous proposer des prestations de remplacement de qualité équivalente.

Départ du 12 août 2021 au 15 août 2021 (4 jours, 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

Conférencier

Didier BOUCHARD. Diplômé d'histoire et d'archéologie, et diplômé de l'École du Louvre.

Tarifs

En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	995,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	995,00 € / personne
En chambre Double Usage Single	supplément +180,00 € / personne

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 20 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **55,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

OFFRE PRIMO Pour toute inscription **avant le 14/04/2021**, bénéficiez d'une réduction de **25,00 € par personne**.

Transport en train

Départ	Arrivée
Paris Gare du Nord 12/08/2021 - 08:25	Bruxelles Midi 12/08/2021 - 09:47
Anvers 15/08/2021 - 18:33	Paris Gare du Nord 15/08/2021 - 20:35

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification.

Ces prix comprennent :

- les trajets en train Thalys Paris / Anvers / Paris, aller et retour, en seconde classe ;
- l'hébergement en hôtel 4*, avec les petits-déjeuners ;
- deux repas, hors boissons ;
- le transport selon le programme en autocar privé ;
- les éventuels déplacements en transports en commun ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme ;
- une excursion en bateau dans le port d'Anvers ;
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier ;
- l'assistance rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres" ;
- les boissons ;
- le port des bagages ;
- les pourboires usuels aux guides locaux et aux chauffeurs ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Anvers - **Theater Hotel 4★**
Cet hôtel 4* est situé dans le centre historique d'Anvers, à quelques pas de la Maison Rubens.
<http://www.theater-hotel.be/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à **condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Belgique

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Belgique moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Belgique), un visa sera nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays, tel que la Belgique, ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, il est nécessaire de vous munir d'un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Belgique - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 9, rue de Tilsitt 75840 Paris Cedex 17 -

Tel : 01 44 09 39 39 - <http://www.diplomatie.be/paris/>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire par rapport à la France.

Climat et températures : le climat en Belgique est de type océanique, doux et humide, chaud en été (de juin à septembre) et froid en hiver. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables pour les visites prévues à pied.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : la Belgique fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : même voltage et mêmes prises qu'en France.

Téléphone : pour appeler la France depuis la Belgique, composer 00 33, suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Étrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Belgique

Histoire

- M.-T. Bitsch, Histoire de la Belgique, Hatier, 1992.
- G.-H. Dumont, Histoire de Bruxelles : biographie d'une capitale, le Cri, 2005.

Guides

- J.-C. Boyer, A.-M. Barthelemy, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Masson, 1994.
- P. De Boisdeffre, Nous partons pour la Belgique, P.U.F., 1980.
- P. Smitz, Bruxelles, Guides lonely planet.
- Bruxelles, Guides bleus, Hachette.
- E. Goedleven, B. Fornari, J. Vandembreden, Les serres royales de Laeken, Duculot, 1989.
- A. et P. Van Ypersele De Strihou, Laeken : un château de l'Europe des Lumières, Duculot, 1991.

Art

- F. Borsi, H. Wieser-Benedetti, Bruxelles, capitale de l'Art Nouveau, Gollet, 1996.
- M. Culot, A.-M. Pirlot, Bruxelles : Art Nouveau, AAM, 2005.
- P. Loze, D. Vautier, M. Festre, Guide de Bruxelles, 19e et Art Nouveau, Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles, 1985.

Crédit photo : OT d'Anvers.